

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 22 (1884)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Le Château d'Ouchy  
**Autor:** P.C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-188135>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

<b>PRIX DE L'ABONNEMENT :</b>
SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

STRANGER : un an . . . 7 fr. 20
---------------------------------

<b>PRIX DES ANNONCES :</b>
La ligne ou son espace, 15 c. Pour l'étranger, 20 cent.

### Le Château d'Ouchy.

La mise en vente, par l'Etat, du Château d'Ouchy, a fait quelque sensation chez tous ceux qui apprécient l'intérêt qui s'attache aux monuments historiques. On sait que la tour d'Ouchy ou de Rive, comme on l'appelait jadis, plus ancienne que Chillon, est le reste d'un vieux château, bâti au XII<sup>e</sup> siècle, par l'évêque Landry, dont plusieurs des successeurs en firent leur résidence, entr'autres l'évêque Roger, qui reconstruisit sa tour, ruinée par Thomas, comte de Savoie. — En 1295, un traité de paix entre le baron de Vaud, d'un côté, l'évêque et des seigneurs, de l'autre, fut signé dans la tour d'Ouchy. Celle-ci renferma les Archives de l'Évêché jusqu'à la Réformation.

Nous désirons vivement que ce vénérable témoin des temps passés tombe entre les mains d'un homme assez ami de son pays et de tout ce qui touche à notre histoire nationale, pour nous le conserver.

Nous ne saurions mieux accompagner ce voeu qu'en rappelant une circonstance qui reprend aujourd'hui toute son actualité.

Le 25 mars 1861, un somptueux banquet inaugurerait l'Hôtel de Beau-Rivage. La population d'Ouchy fêtait par l'accueil le plus empressé, l'ouverture d'un établissement qui transformait l'aspect de cette petite localité trop négligée jusque là, et lui promettait un développement prospère. On tirait le canon; un bâtiment pavoisé était à l'ancre en face de l'hôtel; un drapeau surmontait la vieille tour d'Ouchy.

Au banquet, M. P. Ceresole s'exprima en ces termes :

« Permettez-moi de vous raconter une aventure bien extraordinaire qui m'est arrivée hier soir. Je revenais par un clair de lune magnifique, de Meillerie, où j'avais passé la journée. Vers le milieu du lac, fatigué, je laissai retomber mes rames pour me reposer quelques instants. Le ciel brillait sans nuages; aucun bruit humain ne troublait la nature; c'était à peine si, de l'une à l'autre rive, les cloches protestantes et catholiques se renvoyaient un mourant écho. Perdu dans la contemplation de ce spectacle, je me laissai aller à la plus douce des rêveries. J'en fus tiré par un bruit étrange, semblable d'abord à un soupir mélancolique et doux, bientôt plus distinct et au milieu duquel je saisissais des paro-

les. Je distinguai deux voix venant de la rive vaudoise, l'une du côté d'Yvel ou de Montreux, l'autre de Lausanne ou d'Ouchy. Voici ce que j'ai pu saisir de ce mystérieux dialogue : »

### PREMIÈRE VOIX

(Chillon.)

Tout dort autour de moi, l'oncle aussi fait silence.  
C'est l'heure où dans la nuit notre chant recommence,  
A nous, les vieux débris des âges disparus.  
— Quand l'homme au doux repos laisse aller ses paupières,  
Et quand là-haut Phéhé luit sur mes meurtrières,  
Je puis chanter encore les temps qui ne sont plus.

Car depuis six cents ans je suis en sentinelle !  
Le vaillant comte Pierre a construit mes tourelles  
Et creusé dans le roc mon profond souterrain;  
Il m'avait placé là sur l'eau, dans le bois sombre,  
Comme un poste avancé qui se cache dans l'ombre  
Pour guetter l'ennemi qui peut venir soudain.

Ah ! quand mon pont-levis devant les hommes d'armes  
Tombait avec fracas, — quand, l'œil mouillé de larmes,  
La comtesse montait au plus haut du donjon  
Pour voir le train guerrier rentrer dans mes murailles,  
Que j'étais fier alors ; car, après les batailles,  
Pierre n'aimait rien mieux que son fort de Chillon.

Il est mort loin d'ici, le petit Charlemagne !  
Après avoir longtemps régné sur ces campagnes,  
Ses neveux ont conquis un royaume nouveau.  
Un ours a remplacé la croix de mes vieux maîtres;  
Puis j'ai vu tout à coup l'ours aussi disparaître,  
Et sur mes murs, briller un écusson plus beau.

Puis on m'a fait sortir de ma sombre retraite :  
Les arbres qui couvraient de leur ombre mon fatte,  
Sont tombés, et mes murs au jour ont reparu.  
Au fond de mes fossés, l'oncle s'est desséchée,  
Et dans un fossé neuf la vapeur promenée  
Me nargue chaque jour par un sifflet aigu.

Tous mes vieux compagnons ont disparu du monde ;  
Gourze est démantelé; Marsans mire dans l'oncle  
Les crénaux chancelants de sa plus vieille tour.  
Glérolles est un pressoir où se paie un péage.  
L'on ne reconnaît plus le fort des anciens âges  
Sous les vieux peupliers, au Château de la Tour.

De tous ces vieux manoirs semés sur ce rivage,  
Qui, comme au suzerain, semblaient me rendre hommage,  
Un seul restait debout: il dressait vers les cieux  
Un sommet fier encore, bien que chargé d'années.  
Je l'entendais parfois sur les vagues calmées  
M'envoyer dans la nuit de murmurants adieux !

O ! tour d'Ouchy ! tour bien aimée,  
 Toi qu'un évêque avait fondée  
 Avant que Pierre eut fait Chillon !  
 Je vois bien dans l'Occident sombre  
 Se détacher à travers l'ombre  
 Le sommet de ton vieux donjon !  
 Pourtant ta voix reste endormie.  
 Réponds-moi, solitaire amie,  
 Ne sois pas muette à toujours !  
 La nuit nous couvre de ses voiles,  
 Chantons en face des étoiles  
 Le souvenir des anciens jours !

DEUXIÈME VOIX  
*(Tour d'Ouchy).*

Tu peux chanter, Chillon ! Ce siècle te révère,  
 Toi dont les murs sont triomphants ;  
 Toi qui garde encor des instruments de guerre  
 Et dont le pied touche au Léman !  
 Tu te plains du présent, mais le présent t'honore !  
 Mais moi, méprisé chaque jour,  
 Je vois la même main qui t'orne et te décore  
 Insulter à ma vieille tour.  
 Je voudrais avec toi, dressé vers le nuage,  
 Etre belle comme au vieux temps,  
 Et pour le batelier, perdu pendant l'orage,  
 Servir de phare bienfaisant.  
 Mais l'homme a mutilé ma taille droite et fière ;  
 J'ai vu des maçons ignorants,  
 Contre mes murs vieillis où serpentait le lierre,  
 Appuyer des toits insolents.  
 Ces murs où résonnait le pas des hommes d'armes,  
 Où le hibou pleurait le soir,  
 Sont la chambre à coucher de quatre ou cinq gendarmes !  
 Et j'ai vu dans mon désespoir  
 Une triste maison m'enlever la lumière,  
 M'étreindre sous ses vils moellons,  
 Et des volets vernis cacher mes meurtrières !  
 J'ai subi les derniers affronts !  
 Et ces hommes d'hier qui vivront quelques heures,  
 Qui méprisent mes six cents ans,  
 Ils bâtissent ici de splendides demeures  
 Comme s'ils disposaient du temps !  
 J'en souris de pitié : architectes, manœuvres,  
 Entassez le marbre et le fer !  
 Hâtez-vous de finir ! dans cinq cents ans votre œuvre  
 Souffrira ce que j'ai souffert !  
 Vos salons qu'aujourd'hui vous trouvez magnifiques  
 Seront détruits ou lézardés ;  
 Quelques tas de débris resteront des portiques  
 Que votre main avait sculpté !  
 Moi je serai debout ! Vous serez en poussière !  
 Ah ! délivrez la vieille tour,  
 Sinon, vos petits-fils, imitant leurs grands-pères,  
 Mépriseront votre œuvre un jour.

PREMIÈRE VOIX  
*(Chillon).*

Oh ! vous, puissants du monde ! écoutez les prières  
 Que la tour, qui jadis a protégé vos pères,  
 Elève dans la nuit !  
 Dégagiez-la ! gardez comme un noble héritage  
 Ses restes vénérés et mutilés par l'âge !  
 N'outragez plus son front vieilli !

Votre palais est beau ; le site est magnifique !  
 Que, parmi tant d'éclat, monument historique,  
 La vieille tour se dresse et montre le ciel bleu ;  
 Et les enfants rêveurs touchant ses vieilles pierres,  
 Demanderont parfois étonnés, à leurs pères,  
 D'où vient ce doigt géant qui semble montrer Dieu !

Laissez la vieille tour orner le paysage,  
 A été des splendeurs de votre Beau-Rivage ;  
 Elle rendra pensif le spectateur charmé ;  
 Et, vestige d'un temps où nous étions esclaves,  
 Qu'elle montre aux Vaudois, maintenant sans entraves,  
 Ce qu'était cette terre avant la liberté. P. C.

#### Une dégustation.

Il ne faut point confondre la dégustation avec le goût. Le goût nous fait simplement connaître les saveurs principales des corps; par lui nous constatons, d'une manière générale, qu'une chose est douce, salée, sucrée, amère, acide, etc.

La dégustation, au contraire, est l'exercice fait avec attention, dans le but de nous bien rendre compte de la saveur du corps que nous goûtons, et d'en avoir une idée exacte. Car il est des saveurs mixtes, peu prononcées, qu'on ne distingue que par une grande habitude. Un buveur d'eau expérimenté, par exemple, reconnaîtra sans peine s'il boit de l'eau de puits, de fontaine ou de rivière. Il est vrai de dire que cette spécialité est peu commune dans le canton de Vaud, où les connaisseurs en vins sont infiniment plus nombreux.

Toutes les parties de la bouche ne sont pas également qualifiées pour percevoir les saveurs; aussi, pour bien déguster, dès qu'une substance, un liquide a été placé sur la langue, il faut que celle-ci s'applique fortement contre le palais et se promène dans les diverses parties de la cavité bucale. Mais ce n'est point le palais qui goûte dans ce moment, c'est la langue qui, en s'y appliquant, comprime et excite par le frottement l'action des papilles nerveuses, ces petites aspérités de sa surface, qui président au sens du goût.

Un marchand de vins ayant l'habitude de déguster les produits de la vigne, reconnaît bientôt l'âge, le cru, les qualités d'un vin, sans consulter personne, témoign ce fait qui s'est passé dernièrement à Lavaux :

Deux frères venaient d'hériter la fortune d'un vieil oncle, qui comprenait entr'autres, une cave des mieux approvisionnées. Il y avait là un cellier où s'entassaient, depuis nombre d'années, des milliers de bouteilles, et des vases contenant des vins de choix, parmi lesquels un petit ovale, qui paraissait avoir été l'objet de soins tout particuliers.

L'indication de l'année et du cru était inscrite à la craie blanche derrière le vase, et par conséquent invisible depuis le couloir.

Les héritiers, feignant d'ignorer complètement l'année et la provenance, se firent un malin plaisir d'appeler les deux plus fins connasseurs de l'endroit, dans le but, disaient-ils, de pouvoir taxer ce tonneau, en vue du partage.

Les dégustateurs procédèrent alors avec tout le sérieux que ces spécialistes mettent à ce genre d'opération.

— C'est un bien bon vin, dit l'un d'eux, après avoir roulé quelques gorgées.... je ne crois pas me tromper.... c'est du Treytorrens, 70.

Puis, passant le verre à son voisin :

— Excellent, dit celui-ci. L'Ami François a raison ; c'est bien du 70 de Treytorrens.